

## Projet éolien des Ormeaux

Réunion d'information à destination des élus – Compte rendu

Mairie de Sceaux-du-Gâtinais – Jeudi 9 janvier 2025

## Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	2
<b>1. Préambule</b> .....	3
<b>2. Les participants</b> .....	4
<b>3. Synthèse des éléments présentés et des échanges</b> .....	5

## 1. Préambule

### **Le contexte**

Depuis 2019, la société Elicio étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Après une première phase de développement jusqu'en 2022 (ayant notamment fait l'objet d'une démarche d'information), les résultats de l'instruction en 2023 ont amené Elicio à retirer le dossier et ouvrir une seconde phase de développement, afin de proposer un nouveau projet pleinement adapté aux enjeux locaux tels que révélés durant l'instruction.

Arrivant à la fin de son développement en ce début 2025, ce nouveau projet est désormais suffisamment mûre pour être présenté au territoire, et faire l'objet d'une nouvelle étape d'information avant dépôt auprès des services instructeurs.

Avant sa mise en œuvre sur l'ensemble du territoire communal, la démarche s'est ouverte par un rendez-vous dédié aux élus.

C'est ainsi que le jeudi 9 janvier 2025, une réunion d'information à destination des élus s'est réunie à la mairie de Sceaux-du-Gâtinais, sur proposition de la société Elicio.

Ce document constitue le compte rendu détaillé des échanges qui ont eu lieu à cette occasion.

### **Les objectifs de la réunion**

La réunion d'information, qui s'est tenue à Sceaux-du-Gâtinais le jeudi 9 janvier 2025 de 19h à 20h30, présentait trois objectifs principaux :

- 1) Informer : apporter aux élus de Sceaux-du-Gâtinais toutes les informations à jour concernant le nouveau projet.
- 2) Echanger : répondre à toutes les questions des élus relatives au projet et à la démarche de concertation.
- 3) Préparer : enrichir les prochaines actions à mener dans le cadre du projet et de sa démarche.

## 2. Les participants

La réunion a accueilli **8 élus** de la ville de Sceaux-du-Gâtinais :

- Madame Céline GADOIS, Maire,
- Monsieur Claude LELIEVRE, 1<sup>er</sup> adjoint,
- Monsieur Michel CHAUSSY, 2<sup>nd</sup> adjoint,
- Madame Micheline JEBB, conseillère municipale,
- Madame Mélanie CHAUVOT, conseillère municipale,
- Madame Aline BARADEL, conseillère municipale,
- Madame Chrystel MOULIE-FOUQUIN, conseillère municipale,
- Monsieur David SAINT-GEORGES, conseiller municipal.

### **Elicio (porteur du projet) :**

- Madame Chloé CAMAIL, Cheffe de projet à l'agence Centre,
- Monsieur Romain LEDUNOIS, Responsable développement Ouest.

### **Demopolis Concertation (agence de concertation partenaire d'Elicio) :**

- Madame Lorette HAFFNER Associée et cheffe de projet,
- Madame Elsie BLONDEL, Consultante en concertation et communication publique.

### 3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

#### 3.1 Le projet éolien des Ormeaux et ses actualités

*Après un tour de table des présents et un message introductif d'Elicio, la réunion a débuté par une présentation du projet éolien mené sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais (rappel du précédent projet et des résultats d'études, présentation du nouveau projet et de ses bénéfices locaux).*

*[Vous retrouverez en annexe au compte-rendu le support partagé.]*

*A la suite de cette présentation, une séquence de questions / réponses avec les élus s'est ouverte autour du projet, dont une synthèse est proposée ci-dessous.*

#### De l'ancien au nouveau projet éolien

**Question d'un élu :** « Pourquoi, malgré une réponse négative de la préfecture, le projet revient-il pour la même zone d'implantation ? »

**Réponse d'Elicio :** Si l'enquête publique s'est avérée défavorable, il n'y a pas eu à proprement parler de réponse négative de la préfecture. Celle-ci a incité Elicio à retirer notre dossier pour retravailler le projet, au regard des éléments remontés en enquête publique notamment. Dans cette lignée, nous avons communiqué aux élus et par courrier dès mai 2023 sur notre intention de suivre ce conseil et retravailler le sujet, ce que nous avons fait.

**Question d'un élu :** « Quels ont été vos critères pour retenir ce scénario plutôt qu'un autre ? »

**Réponse d'Elicio :** Ce scénario a été choisi car il représente le meilleur

compromis face aux différentes contraintes identifiées, notamment celles relevées lors de l'enquête publique. Il permet également de maintenir la plus grande distance possible par rapport aux habitations, tout en prenant en compte les besoins des agriculteurs, notamment pour éviter de gêner leurs équipements tels que les rampes.

***Question d'un élu :** « Ce nouveau projet prend-il en compte toutes les remarques de l'enquête publique ? »*

**Réponse d'Elicio :** Nous avons intégré les remarques dans la mesure du possible. Par exemple, la distance entre les éoliennes et le site archéologique a été doublée, et l'espacement par rapport au parc éolien existant a également été augmenté.

***Question d'un élu :** « Quel type de modèle d'éoliennes prévoyez-vous d'installer ? »*

**Réponse d'Elicio :** Tout d'abord, il faut savoir que les éoliennes déjà présentes sur votre territoire, d'une hauteur de 125 mètres bout de pales, ne sont aujourd'hui plus la norme et ne sont quasiment plus produites. Les projets tendent vers plus de hauteur et d'efficacité, pour aller chercher des vents plus réguliers. Dans ce contexte, nous prévoyons donc des éoliennes de 180 mètres bout de pale.

***Question d'un élu :** « Ce projet est-il rentable pour vous ? Un scénario avec trois éoliennes génère forcément moins de retombées économiques qu'un projet avec cinq. »*

**Réponse d'Elicio :** Nous vérifions systématiquement la rentabilité avant de nous engager dans un projet, et celui-ci l'est. Les éoliennes prévues, d'une puissance minimale de 4,2 MW et pouvant aller jusqu'à 5 MW, assurent un rendement suffisant. Plus la puissance des machines est élevée, plus les retombées économiques sont importantes.

*Question d'un élu : « Allez-vous recevoir une bonification pour une procédure accélérée, dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables ? »*

**Réponse d'Elicio :** La loi prévoit effectivement une bonification tarifaire dans certains cas, mais aucun décret d'application n'a encore été publié. Le montant ou les modalités de cette bonification restent donc inconnus.

### **Impacts et bénéfices locaux du projet éolien**

*Commentaire d'un élu : « Dans le précédent projet, la covisibilité était abordée, mais ce n'est pas le cas ici. Pourtant, certains habitants risquent de se retrouver avec des éoliennes visibles à 360 degrés autour de chez eux. »*

**Réponse d'Elicio :** Bien que cela n'apparaisse pas dans notre présentation ce soir pour cause de synthèse, nous vous informons ou vous rappelons que – comme tous les développeurs éoliens – nous avons l'obligation dans nos études de tenir compte à la fois des parcs existants et à venir (en instruction, autorisés mais non encore construits). Les études paysagères intègrent ainsi de nombreux photomontages incluant le présent et l'avenir, pour tenir compte de toutes les contraintes et garantir une meilleure insertion paysagère.

*Commentaire d'un élu : « C'est dommage de voir des éoliennes depuis le site archéologique et le musée en cours de construction, alors même que nous avons débloqué un lourd investissement. »*

**Réponse d'Elicio :** Nous avons tenu compte du maximum de remarques issues de l'enquête publique pour limiter les impacts visuels depuis ce site. Ce nouveau projet se situe désormais à une distance d'environ 5 kilomètres du site archéologique.

***Question d'un élu :** « La valeur des propriétés autour des éoliennes va-t-elle baisser ? Cela pourrait réduire l'attractivité du village, comme nous l'avions déjà signalé lors du précédent projet. »*

**Réponse d'Elicio :** Nous comprenons cette crainte, toutefois nous nous permettons de citer une étude de l'ADEME réalisée en 2022, selon laquelle l'impact sur la valeur des biens immobiliers reste marginal et n'entraîne qu'une baisse résiduelle.

***Question d'un élu :** « J'ai vu que la communauté de communes allait avoir plus de retombées financières que la commune. Est-ce possible de discuter ou de négocier ces montants ? »*

**Réponse d'Elicio :** La répartition des retombées fiscales est définie par la loi, les développeurs n'ont pas la main sur ce sujet. Nous pouvons toutefois vous partager quelques retours d'expérience qui vont en ce sens, certains territoires retravaillant la répartition des retombées à l'échelle de leur EPCI. Si c'est un sujet d'importance pour vous, nous vous invitons à vous rapprocher des instances communautaires pour en discuter.

## **Le développement éolien sur le territoire**

***Question d'un élu :** « Si l'on compte les parcs autorisés mais pas encore construits, combien d'éoliennes cela représenterait-il au total ? »*

**Réponse d'Elicio :** Nous n'avons pas le chiffre exact avec nous aujourd'hui, mais nous pouvons vous le transmettre ultérieurement.

***Question d'un élu :** « Savez-vous qu'il y a d'autres promoteurs qui prospectent également sur cette zone et que nous les rencontrons la semaine prochaine ? Ils ont indiqué que leurs retombées économiques seraient plus importantes que les vôtres. »*

**Réponse d'Elicio :** Non, nous ne sommes pas au courant.

*Question d'un élu : « Avez-vous l'exclusivité du développement sur votre zone, par rapport à eux ? »*

**Réponse d'Elicio :** Oui, en quelque sorte, mais uniquement sur notre ZIP (Zone d'Implantation Potentielle) et au sein d'un rayon d'exclusivité autour de celle-ci. Nous disposons des accords écrits des propriétaires et exploitants agricoles sur cette zone.

*Question d'un élu : « Les objectifs éoliens de notre territoire sont déjà atteints. Ce projet est-il encore nécessaire ? »*

**Réponse d'Elicio :** Si l'on regarde les objectifs pour 2030, vous avez effectivement atteint vos objectifs. Néanmoins de nouveaux objectifs et ambitions sont fixés à horizon 2050, notre projet s'inclut dans cette perspective.

### **3.2 La démarche d'information et de concertation**

*A l'issue de la présentation du projet et de cette première séquence de questions – réponses, un second temps de la réunion a été dédié à la démarche d'information et de concertation, incluant également une présentation suivie d'échanges.*

*[Voir la présentation en annexe, les échanges étant retranscrits ci-dessous.]*

### **La démarche volontaire d'information et de concertation**

*Question d'un élu : « Pour l'ancien projet, des phrases dans les documents de communication laissaient à penser que le conseil municipal était favorable au projet. Je souhaite que vous soyez attentifs à cela : pas de*

*phrases ambiguës ! Nous renouvelons également le souhait d'avoir accès aux éléments de communication pour vérification. »*

**Réponse d'Elicio :** Nous vous remercions pour ce point d'attention et votre demande, dont nous tiendrons compte. Pour rappel, dans le cadre de cette nouvelle étape de la démarche, nous avons fait appel à Demopolis Concertation, agence spécialisée sur ce sujet et intervenant en tant que tierce partie. La prochaine Lettre d'information vous sera ainsi transmise pour avis à l'occasion de l'envoi du compte-rendu de ce rendez-vous, le site internet sera également disponible pour votre regard, et les résultats du porte-à-porte pourront enfin vous être partagés à son issue courant février.

*Question d'un élu : « Quel est votre périmètre d'intervention ? Pourquoi ne pas aller dans les communes voisines ? »*

**Réponse d'Elicio :** Nous comprenons votre question et cela pourrait faire sens en effet. Néanmoins ce type d'action (porte-à-porte) est très chronophage et coûteux, un élargissement à l'ensemble du territoire concerné serait difficile à réaliser. Nous avons néanmoins la chance de pouvoir compter sur le Comité de projet, qui sera l'occasion de fournir une information actualisée aux Mairies voisines, qui pourront ensuite la repartager à leurs administrés si elles le souhaitent.

## La démarche réglementaire d'information et de concertation

*Question d'un élu : « Qui est censé participer au comité de projet ? »*

**Réponse d'Elicio :** La composition du comité est normée. Les communes et intercommunalités situées dans le rayon d'impact y participent, avec des membres obligatoires et d'autres invités en fonction des besoins. Chaque membre peut proposer d'inviter d'autres personnes.

*Question d'un élu : « La présence des élus est-elle obligatoire au comité de projet ? »*

**Réponse d'Elicio :** Non, seule l'invitation des élus par le porteur de projet est obligatoire. Vous pouvez choisir d'y participer, de vous faire représenter, etc.

***Question d'un élu :** « Notre conseil municipal a émis un avis défavorable, mais il semble ignoré. Pourquoi discuter ou voter si nous ne pouvons pas empêcher le projet ? »*

**Réponse d'Elicio :** Il faut ici distinguer les différentes formes de concertation en présence. La concertation « volontaire », menée jusqu'à présent par nos soins et désormais avec le concours de Demopolis, vise en effet à améliorer et enrichir le projet – et non pas à « voter » pour ou contre. C'est l'enquête publique qui vient sanctionner l'avis du territoire et des élus par un choix binaire (oui/non). Le comité de projet, pourtant de portée réglementaire, est intéressant car il se place à la jonction de ces 2 dynamiques : s'il est très normé et intervient à la fin du développement, il doit permettre au développeur d'intégrer les souhaits des élus locaux autant que faire se peut avant finalisation et dépôt du dossier auprès des services instructeurs.

**En conclusion des échanges, Elicio et Demopolis Concertation tiennent à remercier les élus pour leur participation à cette réunion.**

**Pour rappel, voici une SYNTHÈSE DES PROCHAINES ÉTAPES ET DÉCISIONS PRISES LE 9 JANVIER 2025 :**

- **Communication :** partage préalable aux élus de tout document ou support avant diffusion,
- **Porte-à-porte :** partage aux élus des résultats des échanges remontés par Demopolis Concertation à l'issue de cette action courant février,
- **Comité de projet :** validation de principe de la date du 03 février 2025 à 19h (reportée), en la salle polyvalente de Sceaux du Gâtinais. Elicio se rapproche de la Mairie afin de réserver et louer la salle, puis reviendra auprès de chaque membre de droit afin de leur faire parvenir une invitation et un ordre du jour.

## 4. Contacts

### Elicio

**Mme Chloé CAMAIL**

Cheffe de projet à l'agence Centre

[Chloe.Camail@elicio-france.fr](mailto:Chloe.Camail@elicio-france.fr)

07 78 82 00 76

### Demopolis Concertation

**Mme Lorette HAFFNER**

Cheffe de projet concertation

[lorette.haffner@demopolis-concertation.fr](mailto:lorette.haffner@demopolis-concertation.fr)

07 72 27 98 08

**Mme Elsie BLONDEL**

Consultante concertation

[elsie.blondel@demopolis-concertation.fr](mailto:elsie.blondel@demopolis-concertation.fr)

06 98 94 42 64

**Pour vous informer ou nous partager vos questions, rendez-vous sur le site internet du projet :**

[www.projeteolien-lesormeaux.fr](http://www.projeteolien-lesormeaux.fr)



PROJET EOLIEN DES ORMEAUX  
**SCEAUX-DU-GÂTINAIS**

Réunion d'information à destination des élus – 09/01/2025





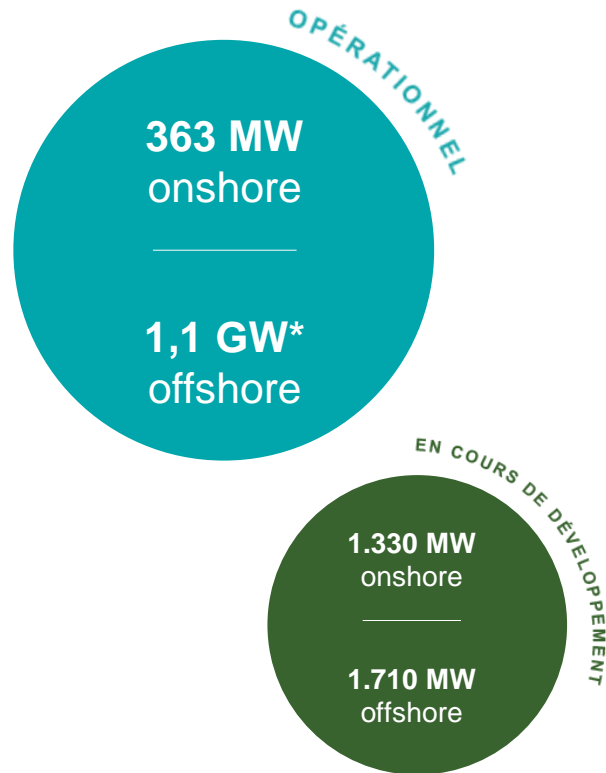
**Un mot rapide pour se présenter**

# UNE ENTREPRISE PRIVÉE AVEC UN ADN PUBLIC

- Elicio appartient à 100% au groupe **ENODIA**, acteur majeur de l'énergie et des télécommunications en Wallonie.
- La société est détenue par **la Province de Liège et 76 communes** de cette même province.
- Cet actionnariat public confère à Elicio toute **la philosophie et la compréhension des attentes et besoins des communes** lors du développement de projets éoliens sur leurs territoires.

The logo for ENODIA is displayed in a white rounded rectangular box. The text 'enoddia' is in a sans-serif font, with 'en' in purple, 'o' in red, and 'dia' in red. The 'o' is stylized with concentric circles.The logo for ELICIO is displayed in a white rounded rectangular box. The text 'élicio' is in a sans-serif font, with 'é' in green, 'l' in orange, and 'icio' in green. A stylized leaf or wind turbine blade is positioned above the 'l'.

# ELICIO EN EUROPE

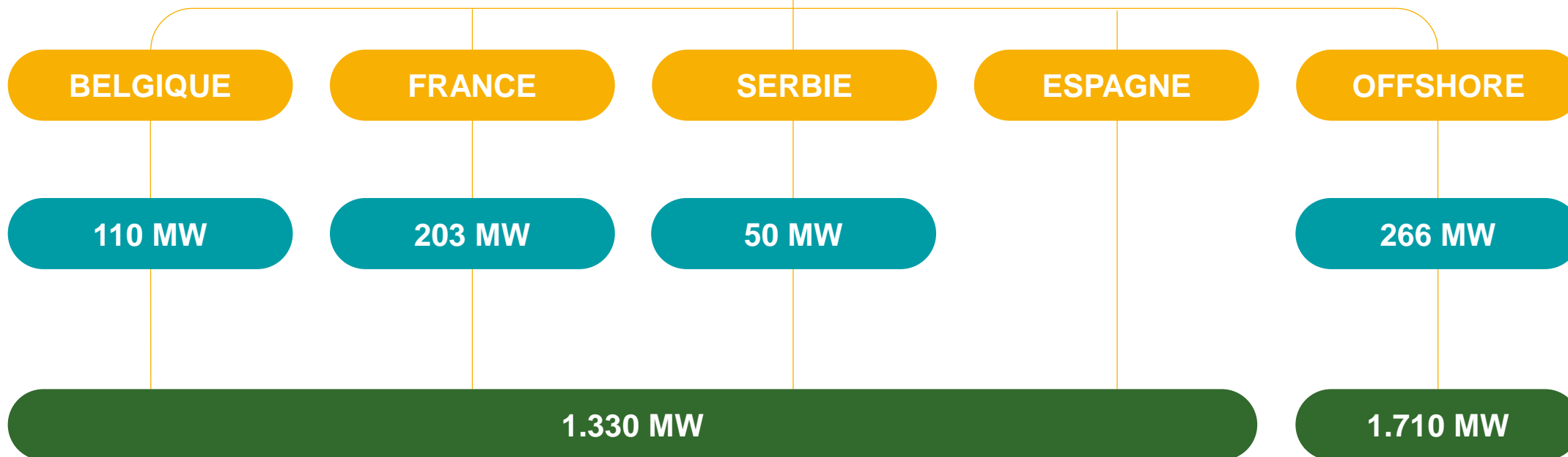


\*266 MW net d'Elicio

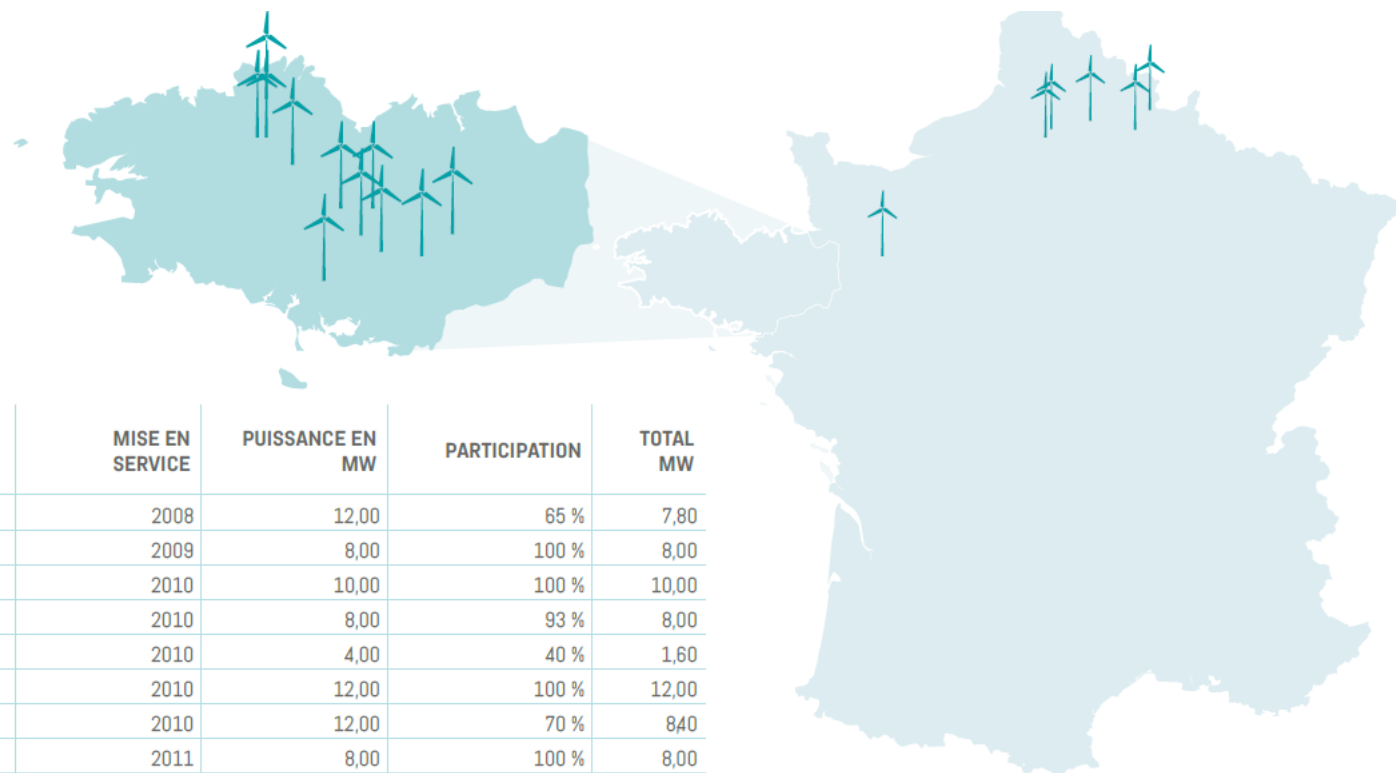


# L'ÉOLIEN TERRESTRE UNE FILIÈRE MAÎTRISÉE

- Opérationnel
- En construction
- En développement



# ELICIO, UNE PRESENCE NATIONALE HISTORIQUE



LOCALISATION	MISE EN SERVICE	PUISSANCE EN MW	PARTICIPATION	TOTAL MW
PLÉLAN-LE-GRAND	2008	12,00	65 %	7,80
LANRIVAIN	2009	8,00	100 %	8,00
BEAU SOLEIL	2010	10,00	100 %	10,00
CROIX DES 3 CHESNOTS	2010	8,00	93 %	8,00
PENQUER II	2010	4,00	40 %	1,60
PENQUER I	2010	12,00	100 %	12,00
PIGEON BLANC	2010	12,00	70 %	8,40
LANDIER DU ROHALLET	2011	8,00	100 %	8,00
BOIS DE FOLLEVILLE	2015	6,15	100 %	6,15
LE QUINT	2017	18,00	100 %	18,00
BOIS DE GRISAN	2017	8,00	100 %	8,00
LE HOUSSA	2017	8,00	100 %	8,00
L'OASIS	2018	10,25	100 %	10,25
ARC EN THIÉRACHE	2019	16,00	100 %	16,00
LE HAUT PLATEAU	2021	32,40	100 %	32,40
LES HAUTS DE ST AUBIN	2023	12,00	100 %	12,00
GWERGINOUI	2024	8,80	100 %	8,80
LES ROYEUX ENERGIES	2024	9,60	100 %	9,60
		<b>203,20</b>		<b>193,01</b>

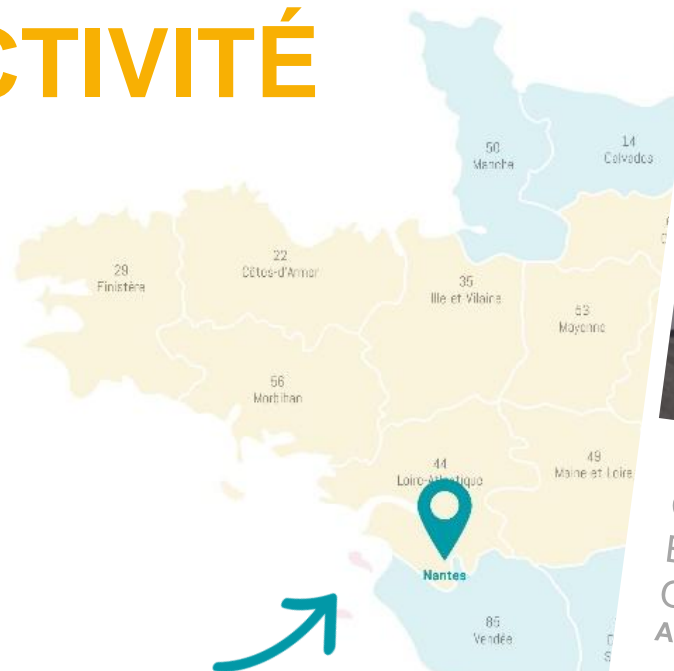
-  96 éoliennes
-  18 parcs éoliens
-  203 MW
-  130 500 ménages / an
-  223 808 tonnes CO<sub>2</sub> / an évitées

# UNE ÉQUIPE LOCALE POUR UNE MEILLEURE RÉACTIVITÉ

Que ce soit en **Développement** ou en **Exploitation**, nos équipes sont localisées au maximum à 2h30 de nos projets ou parcs éoliens en exploitation, permettant ainsi une réactivité opérationnelle efficace.



Cheffe de projets  
CHLOÉ CAMAIL



Chargé  
Exploitation  
Ouest  
ANTHONY LE NIVET

Chargé  
Exploitation  
Ouest  
ALEXANDRE PICOT

Equipe exploitation à votre service!

# QUI EST DEMOPOLIS CONCERTATION ?

- Une agence de concertation et de communication publique, partenaire d'Elicio.
- Centrée sur l'accompagnement des projets de transition écologique, énergétique et sociétale.
- Plus de 10 ans d'accompagnement auprès des territoires sur les projets d'énergies renouvelables, en métropole et Outre-mer.



Lorette HAFFNER  
Associée et cheffe de projet



Elsie BLONDEL  
Consultante concertation



**Pourquoi sommes-nous  
rassemblés aujourd'hui ?**

# POURQUOI CETTE RENCONTRE ?

## LE FIL ROUGE DE LA REUNION

Accueil et  
introduction



19h00

Présentation du  
projet et des études,  
réponses à toutes  
vos questions



19h10

Présentation et  
enrichissement de la  
démarche de  
concertation



19h50

Synthèse de notre  
échange et  
prochaines étapes



20h20

Fin de la réunion



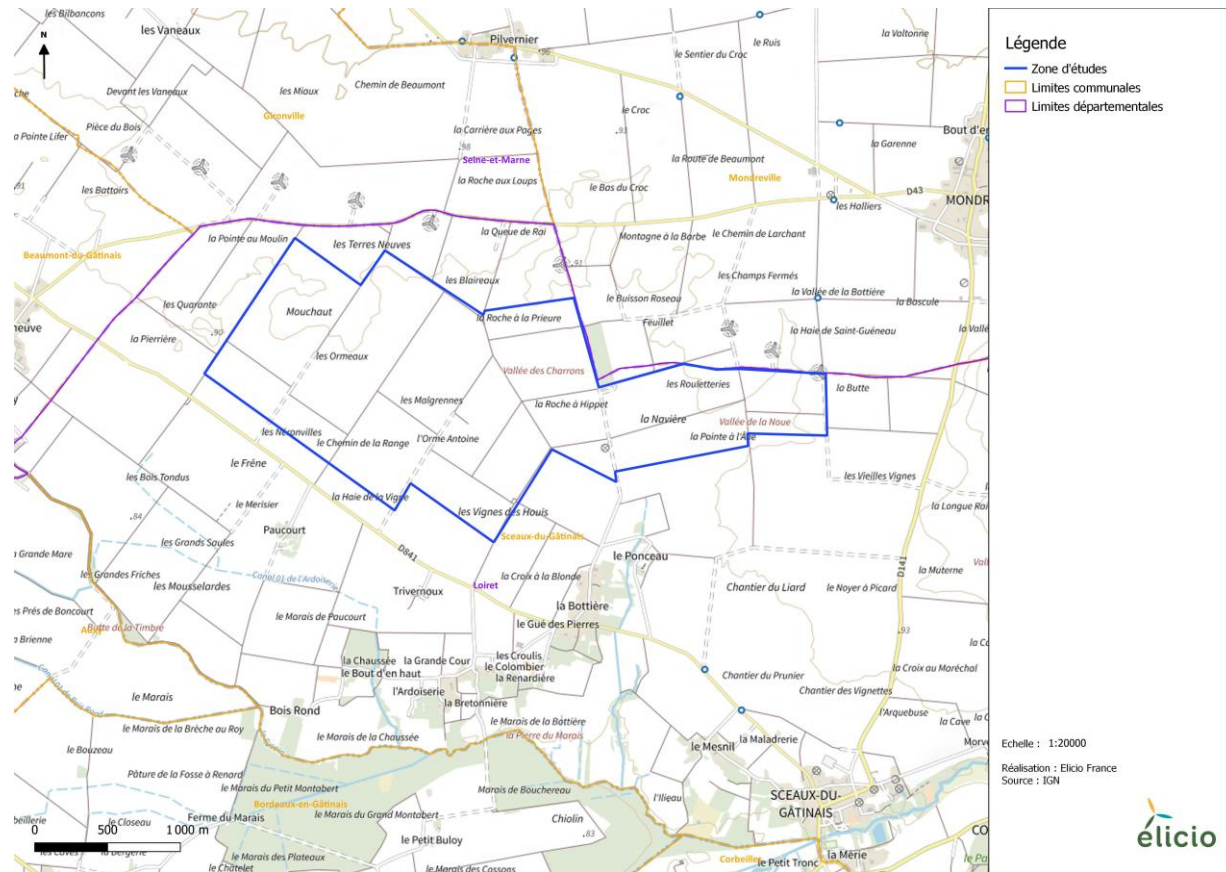
20h30



# Présentation du projet éolien des Ormeaux

# RAPPEL DU POTENTIEL ET DE L'HISTORIQUE DU PROJET EOLIEN

- Croisement de toutes les contraintes et identification d'une zone cœur et d'un potentiel éolien. Ici, 5 éoliennes d'une hauteur de 180 mètres bout de pale ;
- Consultation des différents organismes (DGAC, Armée, etc.) ;
- Prise de contact avec la mairie de Sceaux-du-Gâtinais, puis des propriétaires exploitants en 2019 ;
- Recevabilité d'un premier dossier d'autorisation environnementale en novembre 2022 ;
- Enquête publique défavorable en mars 2023 ;
- Retrait du dossier en préfecture en avril 2023 ;
- Travail d'un nouveau projet.





# Les études menées : études des vents

## Méthodologie

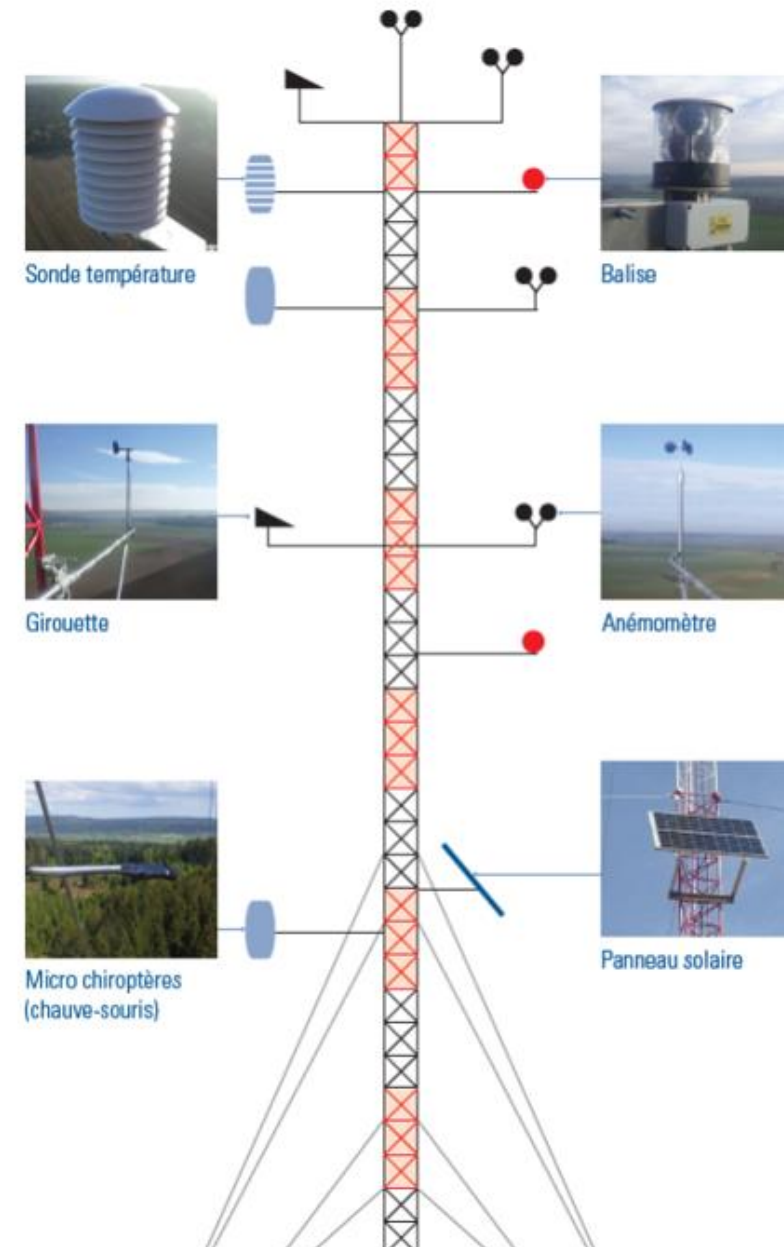
Le mât de mesure comprend des girouettes et des anémomètres sur trois niveaux différents permettant de **mesurer l'orientation et la vitesse des vents**. Par la suite, un coefficient multiplicateur est appliqué aux mesures pour adapter ces données aux tailles des éoliennes.

Le mât de mesure est également équipé de micros permettant d'**enregistrer l'activité des chiroptères** chassant à haute altitude, de manière à connaître précisément l'ensemble des espèces fréquentant le site d'étude.

Le mât de mesure est installé pendant une durée de 12 à 24 mois.

**Les résultats de l'ensemble de ces études et les mesures relevées permettent de concevoir le futur parc éolien.**

**Le mât de mesure des Ormeaux a été démonté en septembre 2021.**

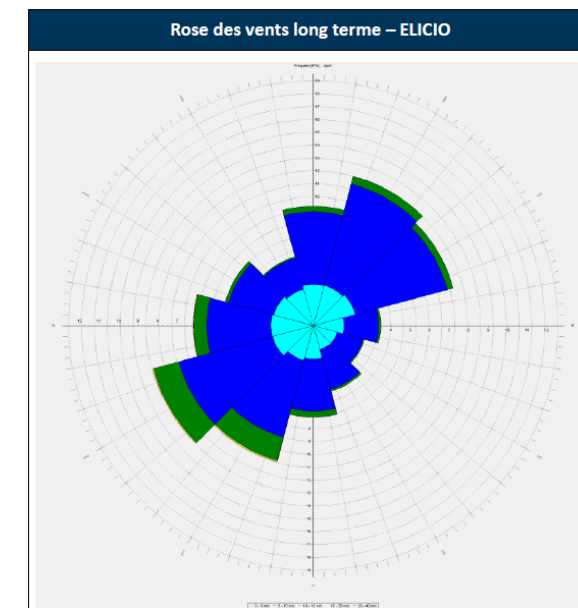
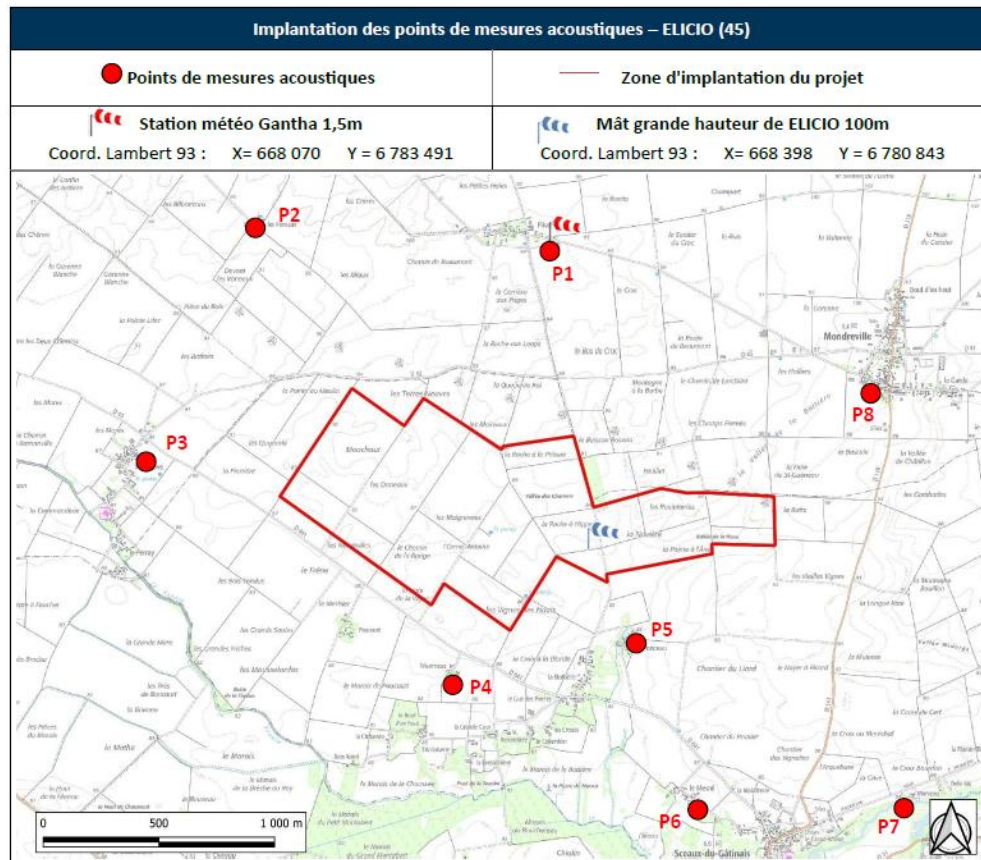


# Les études menées : études acoustiques

## Résultats

De manière à caractériser l'ambiance sonore au droit des zones à émergence réglementée riveraines au projet de manière précise, une campagne de 8 points de mesures a été réalisée.

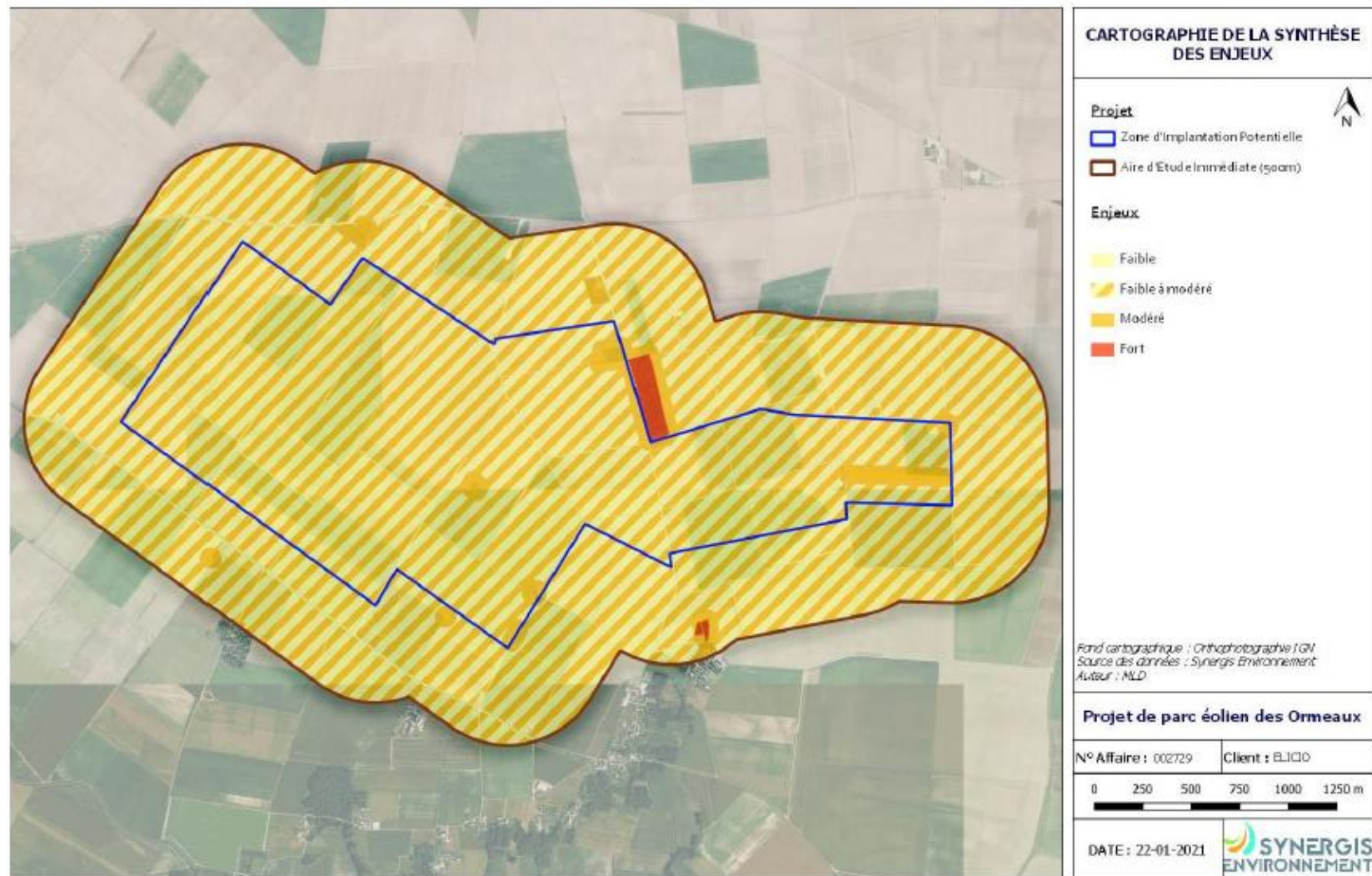
La campagne s'est déroulée du 27 mars 2020 au 17 avril 2020.



Les conditions météorologiques (directions de vent, nombre d'échantillons par classe de vitesse de vent), relevées sur une longue période de mesure, permettent de mettre en avant une représentativité suffisante pour le projet éolien des Ormeaux.

# Les études menées : études écologiques

## Résultats



# Les études menées : études paysagères

## Méthodologie

L'étude paysagère consiste à **étudier dans un rayon de 20km la visibilité des éoliennes envisagées**. L'objectif est de comprendre quels sont les **points paysagers sensibles à préserver** et/ou à mettre en valeur afin de **ne pas perturber la lecture paysagère**.

L'étude comprend un **recensement des éléments patrimoniaux et touristiques importants**. Le bureau d'études spécialiste les classe ensuite selon leurs enjeux, analyse les structures du paysage et étudie les perceptions visuelles et sociales.

Une fois l'implantation potentielle connue, des **photomontages** sont réalisés afin de **simuler la vue** que les habitants percevraient si le parc était installé.



Fig. 102 : Vue depuis le lieu-dit des Maisons Neuves (nord-est de l'aire d'étude immédiate)



Fig. 103 : Vue depuis la sortie ouest du lieu-dit des Belliards

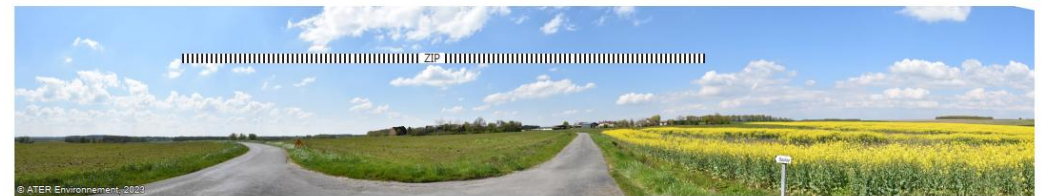
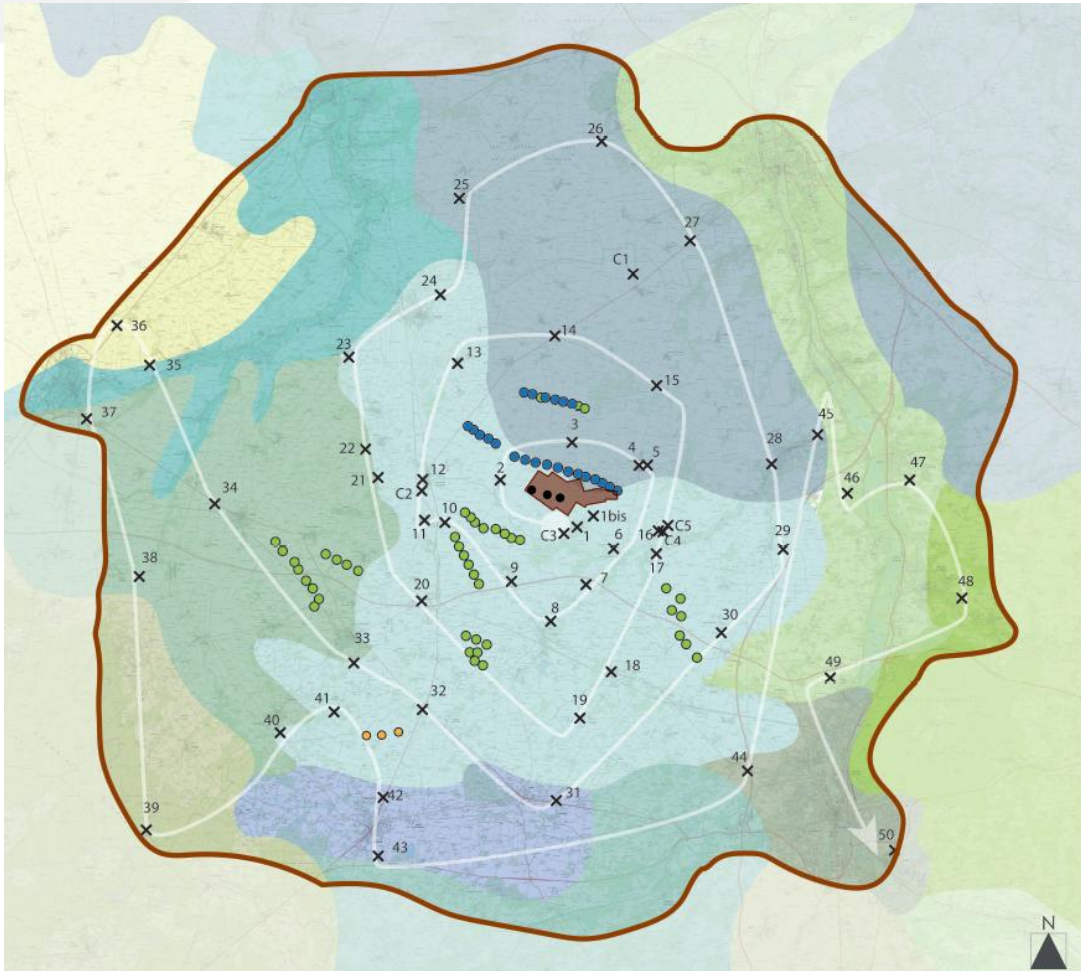


Fig. 104 : Vue depuis l'entrée du hameau de Saulay

# Résultats d'études de faisabilité

## Analyse visuelle par photomontages



### PROJET ÉOLIEN DES ORMEAUX

#### PHOTOMONTAGES

(Aire d'étude éloignée)

#### LEGENDE

##### Aires d'étude paysagère

- Zone d'implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude éloignée

##### Implantation des éoliennes du projet

##### Photomontages

- Localisation de la prise de vue du photomontage
- Ordre de présentation des photomontages

##### Contexte éolien

- Parc existant
- Parc accordé
- Parc en projet

##### Unités paysagères

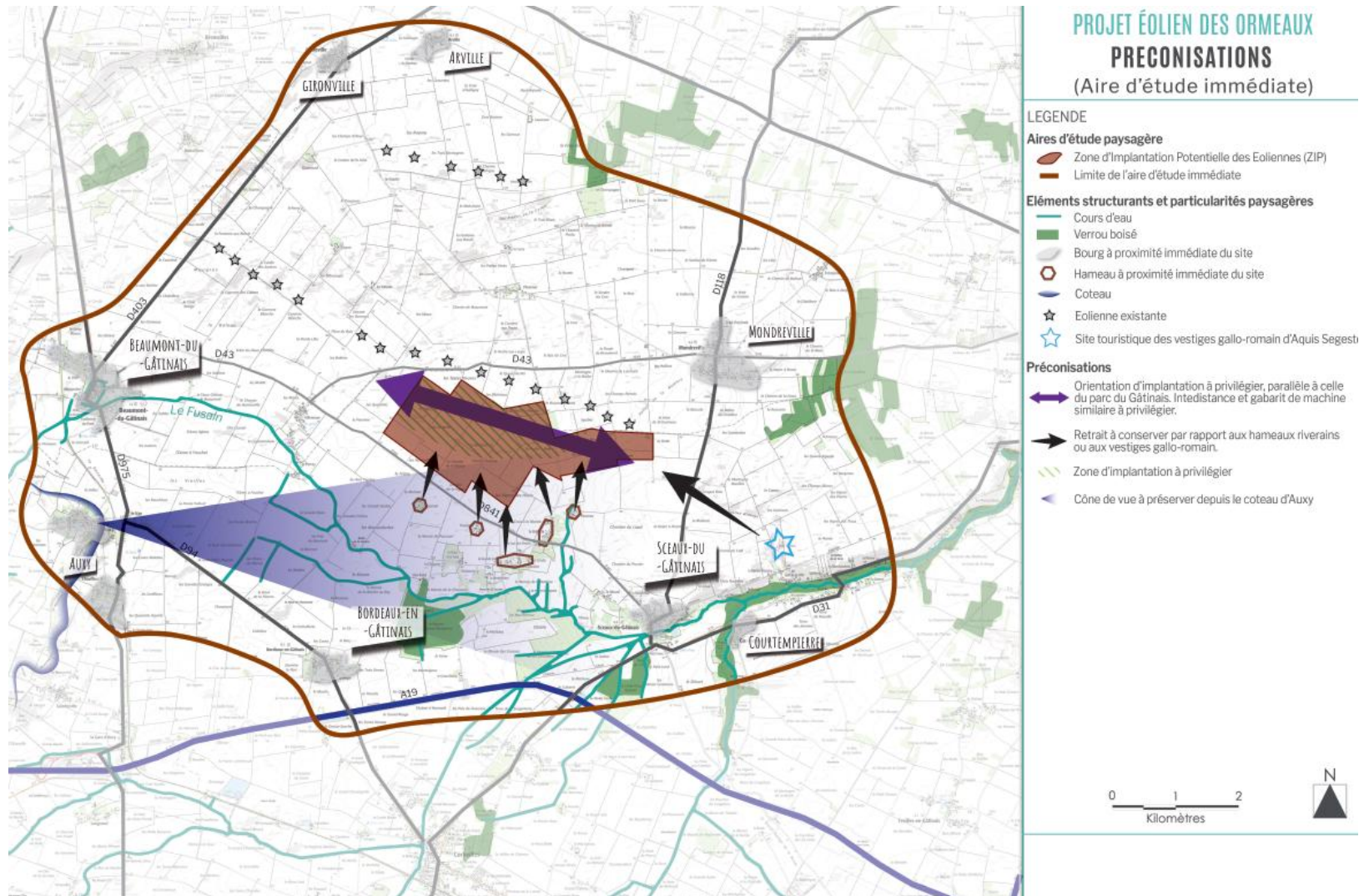
- La plaine et les sources du Fusain
- Le Val de la Bezonde
- Le Huillard
- La Plaine de la Rimarde
- Le Gâtinais
- Les Massifs d'Orléans et de Lorris
- La vallée du Loing Nord
- Les plateaux de Chuelles et de Ste-Rose
- Montargis
- Les Vallées de Pithiviers et de Malsherbes
- Les Plaines de Pithiviers et de Sermaises

0 2,5 5  
Kilomètres

N° PDV	Nom	Enjeu paysager	Enjeu patrimonial	Enjeu social
1	Depuis le hameau de la Bottière sur la D841	Paysage immédiat		Hameau riverain, voie moyennement fréquentée
1 bis	Depuis le hameau du Ponceau	Paysage immédiat		Hameau riverain
2	Depuis le croisement de la D43 et de la D841 à Villeneuve	Paysage immédiat		Hameau riverain, voie moyennement fréquentée
3	Depuis le hameau de Pivernier, Mondreville et Giroville (Sceaux-du-Gâtinais)	Paysage immédiat		Hameau riverain, voie moyennement fréquentée
4	Depuis le centre du bourg de Mondreville, au croisement de la D43 et de la D118	Paysage immédiat, vue statique	Eglise St Etienne de Mondreville (MH)	Bourg proche
5	Depuis l'entrée est de Mondreville sur la D43	Paysage immédiat	Eglise St Etienne de Mondreville (MH)	Entrée de bourg proche
6	Depuis la sortie Nord de Sceaux-du-Gâtinais sur la D841	Paysage immédiat		Sortie de bourg proche
7	Depuis les abords de l'A19 sur la D31			Vue similaire à celles depuis l'A19, voie fréquentée
8	Depuis la D31 en sortie Nord de Corbeilles	Paysage proche		Sortie de bourg proche, voie fréquentée
9	Depuis la D94 entre Bordeaux-en-Gâtinais et l'A19	Paysage proche		Silhouette de bourg, Clocher de Bordeaux en Gâtinais. Vue similaire à celles depuis l'A19
10	Depuis la sortie Est d'Auxy sur la D94	Paysage immédiat		Sortie de bourg proche, voie fréquentée
11	Depuis le bourg d'Auxy	UP, coteau		Bourg proche, espace habité
12	Depuis l'entrée du château de Beaumont-du-Gâtinais		Château (MH), Eglise (MH) et Halles (MH)	Sortie de bourg proche, lieu touristique
13	Depuis la frange bâtie de Bromelles	UP, butte topographique		Espace habité, vue similaire aux habitations en frange, bourg proche
14	Depuis le croisement de la D403 et de la D7	UP, effets cumulés	Eglise d'Arville (MH)	Voie fréquentée
15	Depuis le croisement entre la D7 et D118	UP		Voie moyennement fréquentée
16	Depuis les vestiges gallo-romains à Sceaux-du-Gâtinais	Paysage immédiat	Vestiges gallo-romains (MH)	Lieu touristique
17	Depuis la D31 à l'est de Courtempière	Paysage immédiat, vallée du Fusain		Voie fréquentée, entrée de bourg proche
18	Depuis la sortie ouest de Mignette sur la D94	UP		Sortie de bourg proche, vue similaire à celles des habitations le long de la voie
19	Depuis le moulin de Gaillardin à Chapelon	UP	Moulin de Gaillardin (MH)	Espace habité
20	Depuis les abords de la gare de péage d'Auxy	UP		Proximité de l'autoroute A19, voie fréquentée
21	Depuis la D28 entre Boissés et Gaubertin	UP		Voie moyennement fréquentée
22	Depuis la D123 au sud-ouest de Boissés	UP, silhouette de bourg	Eglise de Boissés (MH)	Voie moyennement fréquentée
23	Depuis la sortie sud-est de Grangermont sur la D159	UP		Sortie de bourg, vue similaire aux habitations en frange est, voie moyennement fréquentée
24	Depuis les abords de la D28 au nord-est de Puiseaux	UP	Eglise de Bromelles (MH)	Entrée de bourg, voie fréquentée
25	Depuis le bourg de Fromont	UP, point haut		Espace habité
26	Depuis l'intersection entre la D4 et la D52 à l'ouest de Larchant	UP		Voies fréquentées
27	Depuis la D403 entre Ormesson et Chitenois	UP	Eglise de Chitenois (MH)	Voie fréquentée
28	Depuis la frange ouest de Château Landon sur la D207A	Paysage proche		
29	Depuis l'entrée Est de Préfontaines	UP, silhouette de bourg	Eglise de Préfontaines (MH)	Vue similaire à celles depuis l'A9, voie moyennement fréquentée
30	Depuis la D38 au sud de Treilles-en-Gâtinais	UP, silhouette de bourg	Eglise de Treilles-en-Gâtinais (MH)	Vue similaire à celles depuis l'A9, voie moyennement fréquentée
31	Depuis le croisement entre la D2160 et la D838 à l'est de Ladon	UP		Voie fréquentée
32	Depuis le croisement entre la D975 et la D950	UP		Voies fréquentées, espace habité
33	Depuis le hameau d'Ormet au sud de Beaune-la-Rolande	UP	Eglise de Beaune-la-Rolande (MH)	
34	Depuis la D950 à l'ouest de Boynes	UP	Eglise de Boynes (MH)	Voie fréquentée
35	Depuis la D25 entre Bondaroy et Estouy	UP, vallée de l'Euif		Voie fréquentée
36	Depuis la D2152 à proximité du château des Escarts	UP	Château des Escarts (MH)	Voie fréquentée
37	Depuis la D950 entre Pithiviers et Dardenville	UP, Eglise de Dardenville		Sortie de bourg important, voie fréquentée
38	Depuis la D144 à l'ouest de Courcelles	UP, silhouette de bourg	Eglise de Courcelles (MH)	Voie moyennement fréquentée
39	Depuis le belvédère touristique de la forêt d'Orléans	UP, forêt d'Orléans		Belvédère touristique
40	Depuis la D44 au sud de Boiscommun	UP	Eglise de Boiscommun (MH)	Voie fréquentée, entrée de bourg
41	Depuis la sortie de St-Loup des Vignes sur la D151		Eglise de St-Loup des Vignes (MH)	sortie de bourg, vue similaire aux habitations en frange
42	Depuis la sortie Nord de Bellegarde sur la D975	UP		Sortie de bourg, voie fréquentée
43	Depuis la D39 au sud de Bellegarde	UP	Eglise ND de Bellegarde (MH), Château du Duc d'Antin (MH)	Espace habité
44	Depuis la piste cyclable entre Pannes et Montargis			Voie fréquentée, entrée de bourg, piste cyclable
45	Depuis la vallée du fusain à l'est de Château-Landon	Vallée du fusain	Eglise de Château-Landon (MH), Site protégé de la vallée du fusain	
46	Depuis le GR 13 à proximité du château de Toury	UP, Château de Toury		Sentier touristique (GR13)
47	Depuis les abords de la D62 à Dordives	Vallée du Loing		Voie fréquentée, bourg important
48	Depuis l'entrée Est de Ferrières-en-Gâtinais sur la D32			Voie fréquentée
49	Depuis la sortie Nord-Ouest de Capoy sur la D440	UP	Eglise de Giroles (MH)	Sortie de bourg
50	Depuis les abords de l'échangeur de la D2060 entre Amilly et Montargis	UP		Voie fréquentée, bourg important, proximité d'une piste cyclable
C1	Depuis l'entrée nord d'Aufferville	UP	Eglise d'Aufferville (MH25)	Route fréquentée, entrée de bourg
C2	Depuis l'entrée sud-ouest de Beaumont-du-Gâtinais	UP	Eglise de Beaumont-du-Gâtinais (MH25)	Route fréquentée, entrée de bourg
C3	Depuis le lieu-dit la Grande Cour	UP		Hameau riverain
C4	Depuis l'accès aux vestiges gallo-romain Aquae Segetae	UP	Vestiges gallo-romains (MH)	Lieu touristique
C5	Depuis le haut des vestiges gallo-romain Aquae Segetae	UP	Vestiges gallo-romains (MH)	Lieu touristique

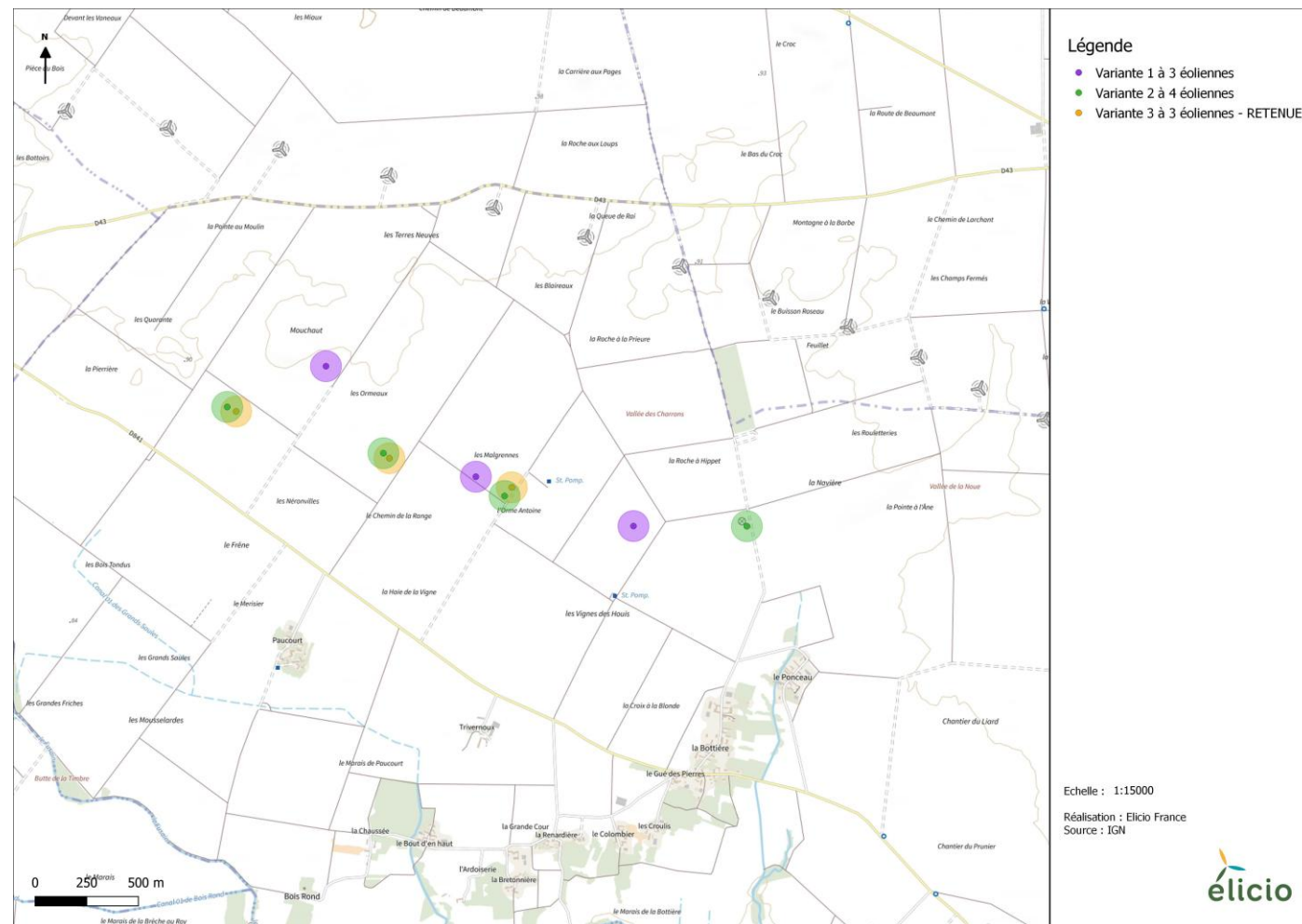
# Les études menées : études paysagères

## Préconisations paysagères



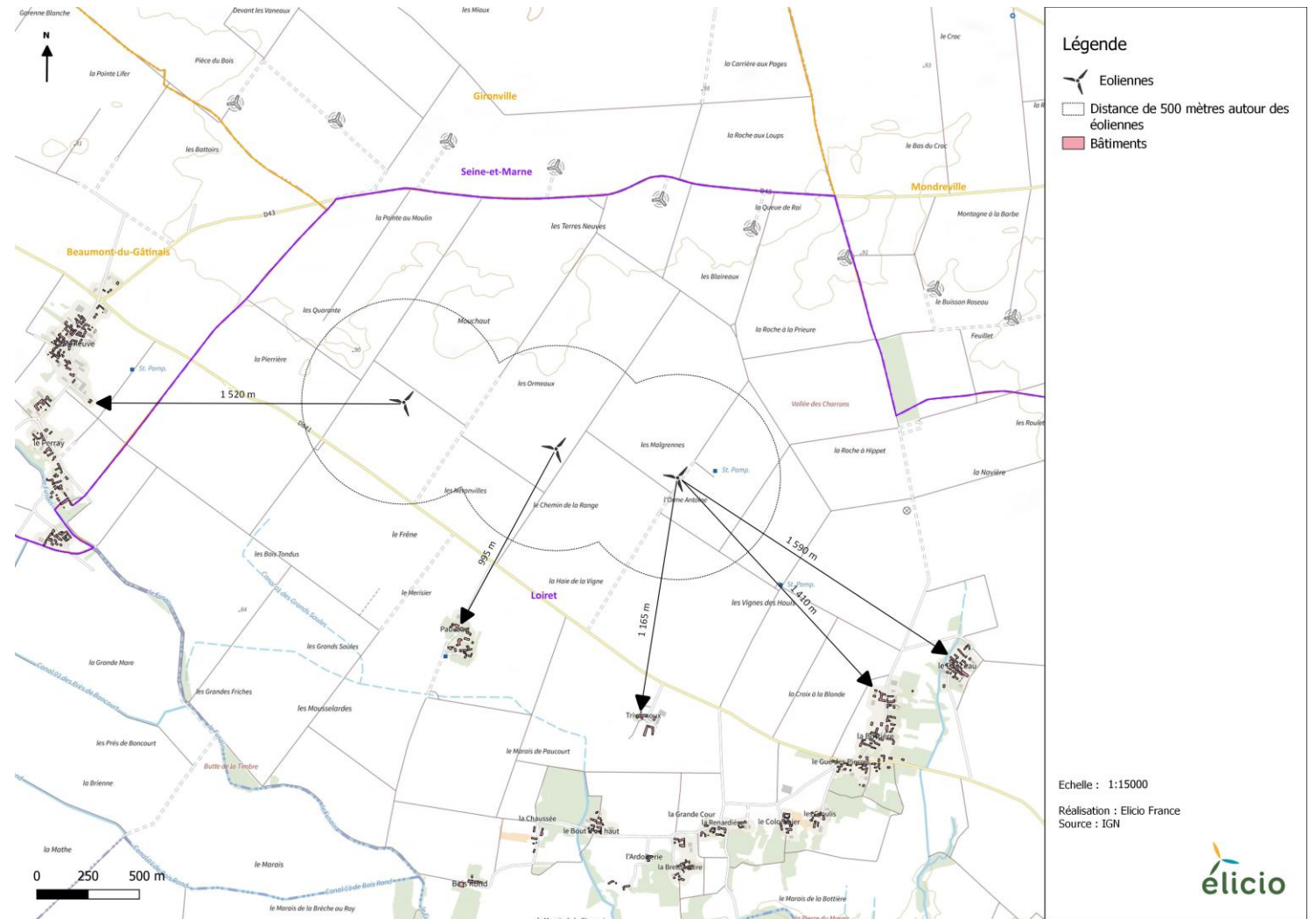
# PRÉSENTATION DES NOUVELLES VARIANTES

Variante 1	Variante 2	Variante 3 (retenue)
3 éol. – V150 180 M HBP	4 éol. – V150 180 M HBP	3 éol. – V150 180 m HBP
Habitation la plus proche environ 930 m du Ponceau par rapport à E3	Habitation la plus proche environ 690 m du Ponceau par rapport à E4	Habitation la plus proche environ 995 m de Paucourt par rapport à E2

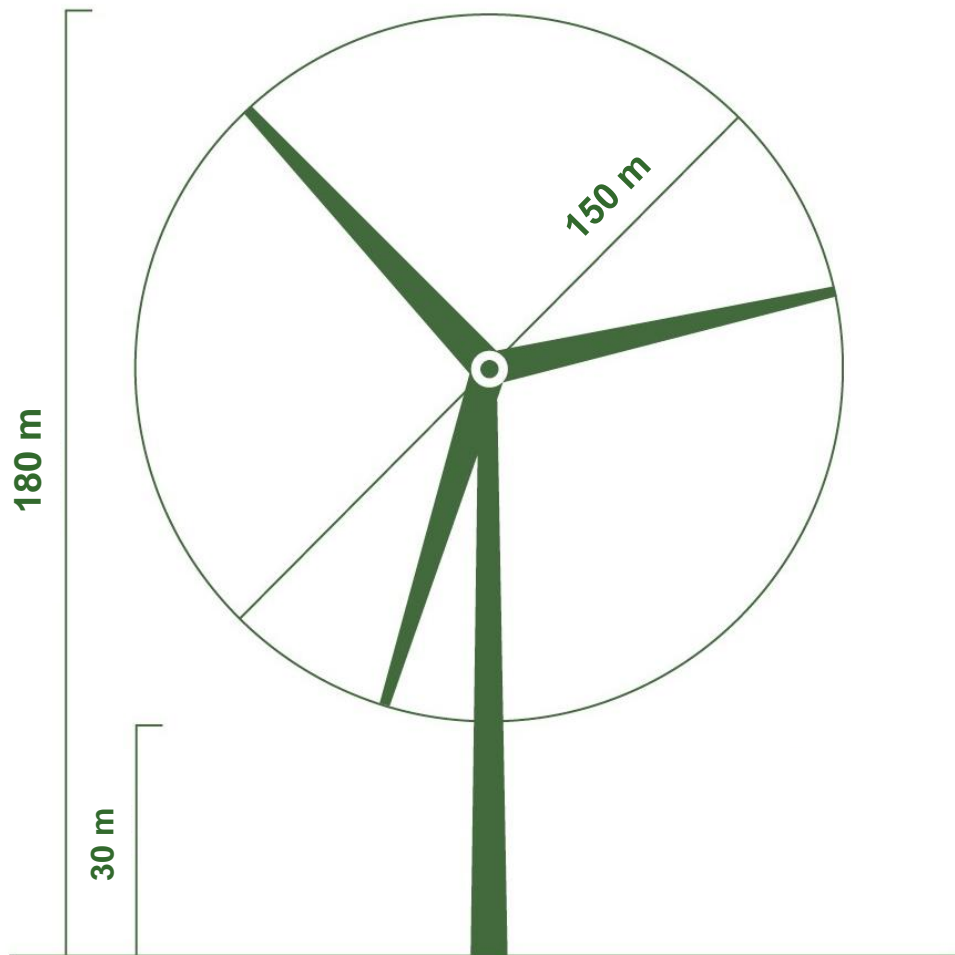


# LES DONNEES TECHNIQUES DU NOUVEAU PROJET : DISTANCE AUX HABITATIONS

Lieux-dits	Distance (en mètre)
Villeneuve	1 520 de E1
Paucourt	995 de E2
Trivernoux	1 165 de E3
La Bottière	1 410 de E3
Le Ponceau	1 590 de E3



# LES DONNEES TECHNIQUES



06/09/2024

## Projet des Ormeaux

**3 éoliennes**

**180 m en bout de pale**

**Trois modèles envisagés :**

- Vestas V150
- Siemens Gamesa SG 145
- Enercon 138



**4,2 à 5 MW unitaire**

**12,6 à 15 MW totaux**



**36,8 GWh annuels produits\***



**4 700 ménages / an alimentés\*\***



**2 735 tonnes CO<sub>2</sub> / an évitées**



\* Basé sur une puissance unitaire de 4,5 MW

\*\* Chauffage électrique compris

# Résultats d'études de faisabilité

Photomontage vue 1 : Depuis le hameau de la Bottière sur la D841



# Résultats d'études de faisabilité

Photomontage vue 6 : Depuis la sortie nord de Sceaux-du-Gâtinais depuis la D841

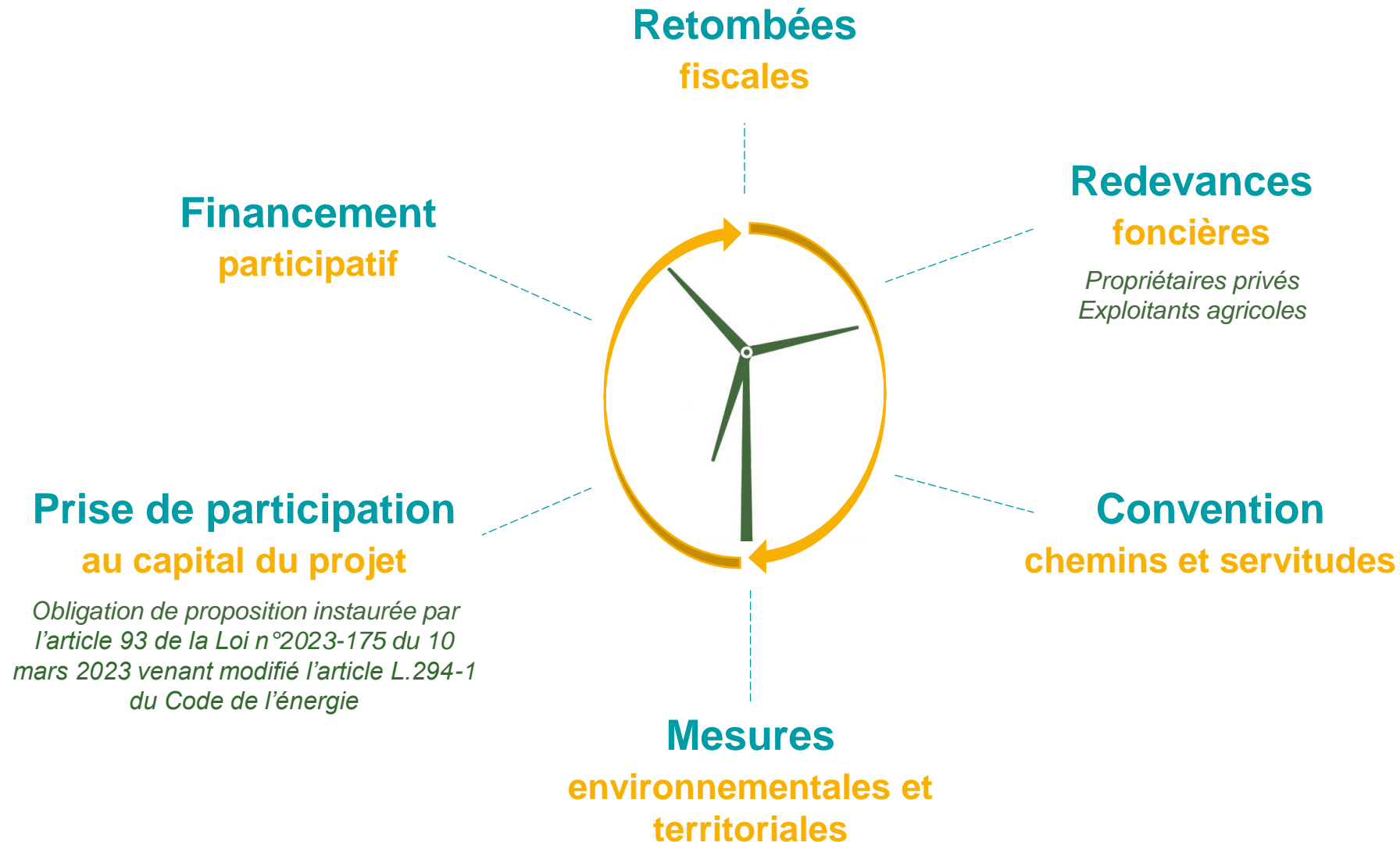


# Résultats d'études de faisabilité

Photomontage vue C5 : Depuis le haut des vestiges gallo-romain Aquae-Segetae



# DIVERSES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES



# LES RETOMBÉES FISCALES

Plusieurs taxes sont versées durant l'exploitation du parc éolien :

- la taxe sur le foncier bâti
- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)

Ces taxes sont réparties entre les différents échelons des collectivités locales : commune, intercommunalité et département.

Estimation de retombées annuelles fiscales pour 3 éoliennes (environ 4,2 MW)\*

Environ **31 350 €/an** pour la commune

Environ **52 700 €/an** pour la communauté de communes

Environ **31 600 €/an** pour le département du Loiret

\*Simulation réalisée sur les taux de 2023

# LE CALENDRIER DU PROJET

Nous sommes aujourd'hui en fin de développement, le dépôt du dossier est envisagé pour ce début d'année

## Pré-faisabilité



**2019 – 2021**

- Identification de la zone d'étude constituant un avant projet (sondage du foncier, prise de contact avec les Elus des mairies concernées)
- Pré-consultations
- Pré-étude aéronautique

## Faisabilité



**2023 - 2025**

- Réalisation des études de vents, acoustique, écologique et paysagère et de dangers
- Concertation avec agence experte
- Définition du projet
- Comité de projet (loi APER)

## Procédure d'autorisation



**2025-2027**

- Dépôt de la demande d'autorisation : début 2025
- Transmission RNT aux communes limitrophes (loi ASAP, 2020)
- Instruction de la demande d'autorisation environnementale et enquête publique avec nomination d'un commissaire enquêteur

## Construction



**6-12 mois**

- Génie civil
- Génie électrique
- Transport et installation des éoliennes
- Raccordement au réseau
- Mise en service

## Exploitation



**20-25 ans**

- Exploitation pendant minimum 20 ans
- Maintenance préventive et curative
- Suivi environnemental
- Démantèlement et remise en état du site, ou repowering



**La démarche de concertation :  
présentation et enrichissement**

# En cette fin de développement, nous souhaitons aller vers la population

## LE CADRAGE DE LA DEMARCHE

L'information et la concertation préalable du public sont une **obligation réglementaire** pour tout projet d'énergie renouvelable (Code de l'Environnement).

Par-delà cette obligation, c'est une **valeur phare d'Elicio** que de mener des projets en transparence, intégrés à leur territoire et bénéfiques à tous.

En amont du dépôt du dossier en début 2025, la **temporalité** est également juste pour venir présenter un projet désormais abouti et dialoguer avec la population locale.

## LES OBJECTIFS ET CONTENUS

Il y aura ainsi **3 niveaux de concertation** possibles, nécessitant des modalités différentes :

L'information et le dialogue

Lettre d'information  
Porte-à-porte  
Site internet

L'information et la consultation

Le Comité de projet  
(Loi d'Accélération des énergies renouvelables)

Le suivi du projet et de la démarche

Echanges privilégiés avec les élus (si souhaité)

# La démarche de concertation

Zoom sur les outils à disposition des habitants



**Lettre d'information n°5**  
Février 2025  
Actualités et suites du projet



**Site internet du projet**  
Février 2025  
Toutes les infos en un seul endroit !



**Porte-à-porte**  
Semaine du 10 février 2025  
Pour informer les habitants et  
recueillir leurs questions et avis



# La démarche de concertation

## Zoom sur les outils à disposition des élus

### Réunion d'information (élus)

#### *Selon les avancées*

- Si souhaité, nous pouvons nous revoir aux grandes étapes du projet afin de vous tenir informés des avancées et préparer certaines actions ensemble (enquête publique...).

### Comité de projet

#### *Fin janvier – début février*

- Conformément à la loi APER, un Comité de projet doit être organisé en amont au dépôt du dossier (présentation des objectifs et impacts du projet, réponse aux recommandations formulées...).





**Merci pour votre attention**

**Chloé Camail**

07 78 82 00 76 – [chloe.camail@elicio-france.fr](mailto:chloe.camail@elicio-france.fr)